

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet
d'Entreprenariat
des Jeunes
dans l'Agriculture et
l'Agro-Business



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

Secteur : AGRICULTURE
Source de financement : PEJAB/PRET FAD
N° Accord de PRET : 2100150036597
N° Identification du Projet : P-CD-AB0-006

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SUIVI-EVALUATION (ESE) DU PROJET D'ENTREPRENARIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGROBUSINESS (PEJAB)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement sous forme de prêt du Fonds Africain de Développement « FAD » à hauteur de 40 millions d'Unité de Compte soit près de 57 millions des dollars des Etats-Unis pour couvrir le coût du Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro Business « PEJAB » dans les provinces de la République Démocratique du Congo dont celle de Kinshasa, du Kwilu, du Kongo central, du Sud-Kivu, du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Kwango et de la Tshopo. Tout au long de la mise en œuvre, le projet s'étendra sur les autres provinces du pays en fonction de la situation socio-sécuritaire de chaque milieu et des ressources financières disponibles. Le projet se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour payer à titre de prestations les services d'un expert en Suivi-Evaluation pour consolider l'équipe du personnel clé de l'Unité de Coordination du Projet en vue de soutenir la coordination de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet.

L'objectif global du projet est de promouvoir la création par des jeunes diplômés, d'entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses. Les objectifs spécifiques sont :

- (i) La réduction du chômage des jeunes dans la zone d'intervention,
- (ii) L'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole dans la zone ciblée et
- (iii) L'amélioration de l'accès aux financements dans le secteur agricole pour les jeunes.

A ce titre, le projet s'articule autour de 3 composantes suivantes :

- Composante I: Amélioration de l'environnement de l'entreprenariat agricole des jeunes;
- Composante II: Développement des entreprises agricoles dirigées par les jeunes
- Composante III: Coordination et Gestion du Projet

Le projet PEJAB a commencé la mise en œuvre de ses activités depuis le mois de janvier 2018 et devrait se clôturer au 31 décembre 2022. Sur base des recommandations issues de la mission de Revue à Mi-Parcours intervenue entre février et Mars 2021, les parties prenantes à la mise en œuvre (Gouvernement et Banque Africaine de Développement) ont convenu de poursuivre la coopération dans le cadre de ce projet en prorogeant la durée jusqu'au 31 décembre 2024 enfin de permettre à l'organe d'exécution d'atteindre les résultats.

Dans le cadre de la mise en œuvre de trois composantes du projet, il est prévu de mettre en place un grand nombre d'activités d'encadrement des jeunes en renforcement de leurs compétences techniques et managériales à travers des formations dans les différentes filières porteuses dans leurs milieux d'origine et selon les opportunités des marchés. Ces formations, d'une durée de quatre (04) mois maximum, se déroulent au niveau des centres d'incubation réparties dans les différentes provinces et devront concerner 4600 jeunes qui formeront à leur tour 1200 entreprises au moins.

Ainsi, vu le volume du travail en matière de planification et du suivi-évaluation au niveau de l'organe d'exécution, des centres d'incubation et aussi auprès des partenaires assurant l'assistance technique, un volume élevé d'informations et des données seront générées à différents niveaux et nécessiteront une organisation par les soins d'un expert. Voilà l'objet de ses termes de référence que lance l'Unité de Coordination du Projet pour rechercher un Expert en Suivi-Evaluation qui sera basé au niveau de l'Unité de Coordination du Projet.

Les présents Termes de Référence (TDR) concernent le recrutement, par le Ministère de l'Agriculture à travers l'Organe d'Exécution du PEJAB, d'un Expert en Suivi Evaluation (ESE), poste prévu dans l'Accord de prêt. La prise des fonctions devra intervenir juste après la validation des résultats de sélection par la Banque Africaine de Développement.

II. TACHES ET RESPONSABILITES DE L'EXPERT EN SUIVI EVALUATION (ESE)

Supérieur hiérarchique : Coordonnateur National d Projet

Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet et en étroite collaboration avec les Membres de l'Unité de Coordination du Projet, l'Expert en Suivi-évaluation du Projet a pour missions de:

- i- Organiser l'étude de l'établissement de la situation de référence du projet ;
- ii- Contribuer à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation formulée de manière participative ;



- iii- S'assurer de l'appropriation des documents du projet et notamment du cadre logique par tous les acteurs du projet ;
- iv- Sensibiliser, appuyer techniquement et assurer la formation des acteurs du projet aux activités de suivi évaluation ;
- v- Assurer le suivi des activités du projet par le biais de la collecte le traitement et l'analyse des données relatives au projet ;
- vi- Mettre en place des outils spécifiques de planification et de collecte des données en vue confectionner la base de données d'exécution physique et financière du projet;
- vii- Assurer l'évaluation des effets et d'impact du projet par le biais des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- viii- Elaborer les rapports périodiques sur le niveau de réalisation physique et financière du projet, l'analyse des écarts, des contraintes et des recommandations pour l'amélioration des résultats ;
- ix- Contribuer au fonctionnement et à la mise en place de la base de données du projet et du SIG et à l'informatisation des outils de suivi et d'évaluation des impacts ;
- x- En référence au cadre logique, identifier les indicateurs de suivi-évaluation et la mise en place des mécanismes de suivi ;
- xi- Contribuer à l'élaboration du manuel d'exécution du projet ;
- xii- S'assurer de l'appropriation du manuel de procédures du suivi-évaluation par l'ensemble des acteurs du projet ;
- xiii- Apporter un appui technique et méthodologique dans la mise en œuvre du suivi-évaluation participatif en relation avec les partenaires de mise en œuvre et autres acteurs impliqués à la mise en œuvre du projet ;
- xiv- Procéder à la rédaction des rapports périodiques (trimestriels et annuels) d'avancement du projet et l'élaboration des plans de travail et budgets annuels et à l'élaboration des termes de références des activités spécifiques ;
- xv- Faire la synthèse des données du suivi et en assurer une large diffusion ;
- xvi- Superviser les opérations d'enquêtes nécessaires à l'évaluation des effets et impacts du projet ;
- xvii- Exécuter toutes autres tâches demandées par la hiérarchie et en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.

a) conditions exigées:

- 1- Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans au minimum dont 05 dans le suivi des activités des projets ;



- 2- Bonne expérience dans le développement rural, spécialement dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes en milieu rural centrée sur la démarche participative
- 3- Avoir une bonne maîtrise du cycle du projet (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final ;
- 4- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- 5- Avoir des aptitudes confirmées à l'utilisation de l'outil informatique ;
- 6- Aptitude à travailler sous pression au sein d'une équipe multidisciplinaire ;
- 7- Bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain.

b) Conditions souhaitées:

1. Disposer d'une formation complémentaire en analyse ou gestion des projets ;
2. Bonne maîtrise des règles et procédures de la BAD ;
3. Bon sens des relations humaines ;
4. Disposer d'une expérience et d'une connaissance des filières agricoles et du système de suivi évaluation ;
5. Disposer d'une expérience des organisations de producteurs et du mouvement coopératif.

III. PROFIL DE L'EXPERT EN SUIVI EVALUATION (ESE) :

- Diplômé en agroéconomie, planificateur, développement rural, ou formation connexe (Bac+5) avec qualifications et/ou expériences en suivi-évaluation dans le domaine rural ;
- Capacités de synthèse, d'analyse et de conceptualisation ; facilités de rédaction ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine spécifique du suivi-évaluation et de la planification, si possible au sein d'un projet ;
- Expérience appréciée dans le suivi-évaluation d'un projet financé par des bailleurs de fonds multilatéraux, spécialement par le Fonds africain de développement (FAD) ;
- Expérience appréciée en gestion environnementale des projets ;
- Connaissance des méthodes, outils et techniques de Suivi/Evaluation et du cadre logique de la gestion axée sur les résultats ;
- Très bonne connaissance de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, etc.) ;

IV. DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est d'une (01) année renouvelable sur la durée du projet PEJAB, après évaluation jugée satisfaisante des performances.

V. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

L'Expert en Suivi Evaluation (ESE) sera sélectionné en conformité avec le Cadre de Passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ».



- Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes :
- Une lettre de motivation, datée et signée (maximum deux pages) ;
- Un curriculum vitae détaillé mis à jour avec trois références, (Nom complet, adresse E-mail ainsi que le numéro de téléphone), daté et signé ;
- Une copie du diplôme universitaire obtenu ;
- Copies certifiées conformes des Diplômes, Attestations, certificats des autres formations ;
- Copies des Attestations des services rendus ;
- Une copie de la pièce d'identité nationale ;
- Tout autre document justifiant l'expérience et/ou la qualification de (la) Candidat (e) en la matière.

VI. LIEU DE TRAVAIL :

Poste basé à Kinshasa, siège de l'Unité de Coordination du PEJAB (UCP/PEJAB).

VII. DEPOT DES DOSSIERS :

Les Dossiers des candidatures devront être adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agrobusiness en République Démocratique du Congo (PEJAB) et déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08/03/2023 à 15h00' et porter expressément la mention : « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Expert en Suivi Evaluation (ESE) du Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agrobusiness en République Démocratique du Congo (PEJAB) « AMI N° : 014/PEJAB-BAD/UGP/CN/SC/PM/2023 DU 22/02/2023 »

Adresse :

Avenue du Flambeau n° 8288, concession ZAMAT, quartier Gare Centrale, en face du Laboratoire de l'OCC, entrée immeuble MODERN PARADISE, non loin de l'Institut National des Arts, dans la Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa/République Démocratique du Congo

Tel: +243 814 047 694 / +243 902 804 575.

E-mail: pejabrdcongo@gmail.com.

Fait à Kinshasa, le **22/02/2023**

Richard KIALUNGILA TSIANGANI

